



AMICALE SIDECARISTE DE FRANCE

Association loi 1901

Siège social Renseignements

☒ 30, rue Georges Maeder

38 170 SEYSSINET PARISSET

☎ 07.87.02.88.87 / 04. 92.42.05.37

E-mail : joel.morvan.fr@gmail.com

Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

Lieu : Maison Familiale Rurale (MFR) Route de Veudre 03320 Limoise
Tel Auberge : 04.70.67.30.30

Date : 9 & 10 mars 2024

Heure : Samedi 9 mars 2024 à 14 h 00

Prix : Prix de participation : 45 euros (1 nuit, apéritif dinatoire, 1 petit déjeuner, 1 repas.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024

Membres présents à l'assemblée :

ABAD Patrick
BOCHEREAU Antoine
BONNAFOUS Jean-Marie
CARVALHO Manuel
CHEVALIER Geneviève
CIUFFA Marie
COPONAT Marie-Pierre
GOGAIN Sébastien
JOLY Eric
LEDUC Joël
LEYSENS Luc
MARCHAT Christine
MATERA Emilie
MONTAGUT Bruno
OKULEWICZ Gérard
RICHEUX Joël
TERRIEN Stéphane
VAVASSEUR Marc
VINCENT Patrice

BEGUET Alexandre
BOIGNE Valérie
BRICAULT Patrick
CHEVALIER Christian
CHEVOT Philippe
COPONAT Bernard
GACHET Régis
HERNANDEZ Nicolas
LABASSE Joël
LELUBEZ Freddy
MANGEMATIN Alain
MATERA Daniel
MAUFFREY Yves
MORVAN Joël
RICHEUX Catherine
TAURAN Olivier
VALLEE Elizabeth
VIDAL Laurent

Absent excusé : BOUTEILLE Christian

Membres absents ayant transmis un pouvoir à un membre présent :

DUPONT Sophie
DEROUVOIS Jean Luc
JOSSO Arielle
LORME Isabelle

DANEY Bruno
DOUSSAUD Patrice
LORME Dominique

~ UNE FÉDÉRATION POUR QUE VIVE LE SIDE-
CAR ~

Le nombre des présents était de 37, plus les 7 pouvoirs, pour un total de 44 votes exprimés.

1) Ouverture de séance et Bilan Moral

Le Président ouvre la séance, chacun des participants se présentent.

Le Trésorier fait une remarque sur les conditions d'hébergement : les 45 € demandés financent la location MFR de Limoise, la taxe de séjour, ainsi que l'alimentation servie pendant le week-end (apéritif dinatoire, petit déjeuner et repas de dimanche midi).

Le Président rappelle la satisfaction générale des participants à l'Inter 2023 organisée par la Région Occitanie qui a accueillie environ 400 personnes sur un site bien adapté, dans une belle région.

Le Président se félicite de voir le nombre d'adhérents à l'ASF continuer de progresser : en 2023 nous étions 581 inscrits, en mars 2024 on compte déjà 576 adhérents. Il fait remarquer l'influence certaine du magazine SIDKAR numérisé sur cette expansion.

Le Président indique que le paiement en ligne prime désormais sur les adhésions par chèque, ceci permettant une augmentation rapide du nombre d'adhérents dès le début de l'année.

Les régions ASF ont aussi été efficaces sur le terrain, les Présidents de deux d'entre-elles ont moins de 60 ans, donc un léger « rajeunissement des cadres ».

Contrairement à d'autres associations nous prospérons en nombre d'adhésions

Approbation est donné à l'unanimité des 44 votes au Président pour son mandat 2023.

2) Bilan financier de l'année 2023

Le Trésorier Philippe Chevot présente son bilan pour l'année 2023 :

Le Grand Livre des comptes présente le résultat d'activité suivant :

Solde au 31 décembre 2023.....	334,44 €
Recettes de l'année 2023.....	40.320,27 €
Dépenses de l'année 2023.....	32.841,53 €
Virement provenance Livret A.....	2.000,00 €
Solde au 31 décembre 2023.....	9.813,18 €

Livret A :

Solde au 31 décembre 2023.....	31.207,34 €
Intérêts reçus au titre de l'année 2023.....	367,13 €
Virement au compte courant.....	2.000,00 €
Solde au 31 décembre 2023.....	29.574,47 €

Soit un résultat d'exercice positif 2023 de :

Compte courant.....	9.813,18 €
Livret A.....	29.574,47 €
Total.....	39.387,65 €

Le Trésorier commente à l'assemblée les documents comptables en projection.

Un virement de 2000 € a été fait du Livret A au compte courant.

En 2023, les participants à la Préassemblée d'automne ont bénéficié d'une prise en charge des frais d'hébergement à la MFR Limoise, en remerciement de leur dévouement, il s'agissait d'une action ponctuelle qui ne sera pas renouvelée.

~ **UNE FÉDÉRATION POUR QUE VIVE LE SIDE-**
CAR ~

Les dons des inscrits à l'ASF lors de leurs adhésions compensent les frais de gestion et de maintenance du logiciel informatique, permettant le paiement en ligne et la tenue de la base adhérents.

La Coop a engendré un bénéfice de 2200 €, et détient un stock en fin d'année d'une valeur de 4082 €.

Le responsable de la Coop qui assure le transport du stock ainsi que la tenue du stand lors des Inters est indemnisé pour ses déplacements.

Le Trésorier indique aussi que le cadeau traditionnel fait aux organisateurs de l'Inter n'est bien sûr pas déduit de la recette de l'évènement, ni de la réversion de la part bénéfice à la région, mais pris en charge par les finances nationales.

Le Trésorier informe l'Assemblée que le vérificateur aux comptes Didier Gonzalès quittera son poste en 2026 pour convenance personnelle.

Philippe Chevot commente ensuite le rapport 2023 du Vérificateur aux comptes Didier Gonzalès : ce dernier constate avec satisfaction les bénéfices engendrés par l'Inter et la Coop, faisant remarquer au passage que l'année 2024 sera une année de reconstitution du stock de cette dernière donc une charge supplémentaire pour elle.

Il souligne ensuite le dévouement des bénévoles puisque l'on constate que les frais de déplacement et de restauration ne représentent respectivement que 3,3% et 4.5% des dépenses globales, confirmant le désintéressement de tous à la cause du side-car.

Il constate aussi que les cotisations aussi modestes soient-elles permettent de couvrir 90% de frais de fonctionnement de l'Association, la mettant à l'abri des aléas du type confinement covid ou autre... Il termine en félicitant le Trésorier pour la clarté de sa gestion et informe qu'il devra quitter son poste de Vérificateur aux comptes après 2025 pour convenance personnelle.

Quitus est donné à l'unanimité des 44 votes au Trésorier pour sa présentation du bilan et du résultat d'exercice 2023.

3) Election et renouvellement du Conseil d'Administration

Cette année quatre membres du Conseil d'administration sont sortants :

- Patrice VINCENT se représente.
- Philippe CHEVOT se représente.
- Manuel CARVALHO se représente
- Laurent MORLIERE ne se représente pas.

Emilie Matera de la région Lorraine Alsace propose sa candidature pour intégrer le Conseil d'Administration

L'Assemblée vote successivement pour chacun des trois membres sortants et pour la nouvelle candidature, qui sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'administration propose Christian Chevalier au poste de Président, sa candidature est unanimement approuvée par les 44 votants ; puis désigne le Bureau dans ses attributions, Le Président insiste sur les rôles de chacun et la recherche au sein des régions de volontaires.

- Vice-Président : Nicolas Hernandez est maintenu dans sa fonction.
- Trésorier : Philippe Chevot qui avait souhaité ne plus assurer cette activité, se maintient faute de volontaire pour assurer son poste actuellement.
- Trésorière Adjointe : Geneviève Chevalier remplace Marc Vavasseur qui a souhaité quitter son poste, restant au sein du Conseil d'Administration comme simple membre.

~ **UNE FÉDÉRATION POUR QUE VIVE LE SIDE-**
CAR ~

- Secrétaire : Joël Morvan qui assurera son poste une année supplémentaire et sera remplacé à terme par la nouvelle Secrétaire Adjointe Emilie Matera nouvellement nommée au Conseil d'administration.

Les autres membres composant le Conseil d'Administration continuant de siéger sont donc :

- Christian Bouteille
- Alexandre Béguet
- Manuel Carvalho
- Bernard Coponat
- Patrick Goulefer
- Isabelle Lorme
- Domonique Lorme
- Alain Mangematin
- Marc Vavasseur
- Patrice Vincent

Le Conseil d'Administration se compose bien de seize membres conformément à l'Article 13 de nos statuts.

Le Président et le Trésorier souhaiteraient que toutes les régions ASF soit représentées au sein du Conseil d'Administration.

4) Fonctionnement du site d'adhésion en ligne

Quelques problèmes de certains pour adhérer par PayPal en région Lorraine Alsace, faire remonter les informations à la Trésorière adjointe. Pas de difficultés particulières avec PayPal ou Stripe ni de détournement. Difficultés avec les adresses E-mail mal orthographiées. Pour les couples d'adhérents, ceux-ci doivent avoir deux adresses mails distincts (chacun la leur) afin de pouvoir adhérer correctement en ligne par carte bancaire, mais aussi afin de respecter la loi qui encadre ce mode de règlement, dans le cas contraire l'ASF décline toute responsabilité en cas de problème de paiement.

5) Magazine SIDKAR

Le Rédacteur du magazine numérisé fait le point sur son activité et annonce l'édition d'un numéro spécial gratuit pour les professionnels et associations cette année, ce dernier type de numéro était paru lors du Salon de Cérilly.

Le concours a recensé 80 participants de tous pays ; cependant l'envoi des prix aux gagnants a été coûteux pour certains pays.

Nicolas Hernandez et le Président incitent les présents à intégrer le jury pour le concours.

Le rédacteur remarque que les articles publiés proviennent de non-adhérents à l'ASF en majorité, les régions ne transmettent pas suffisamment sur leurs activités pour agrémenter le magazine.

Un délai est nécessaire avant publication, les annonces d'évènement peuvent être envoyés au plus tard le mois précédent la publication.

Le calendrier a été donné gratuitement aux importateurs, constructeurs, concessionnaires mais peu de remerciements de leur part ; sur 60 édités 20 ont été vendus mais des demandes n'ont pu être satisfaites.

Le Rédacteur informe qu'il a octroyé des accréditations à des photographes pour les compétitions sur les circuits en retour de photos à insérer dans le magazine.

Le Président conclut sur la belle progression de notre « petit » magazine qui est lu sur tous les continents.

~ **UNE FÉDÉRATION POUR QUE VIVE LE SIDE-**
CAR ~

6) Site INTERNET

Nicolas Hernandez annonce une progression constante des visiteurs sur le site.

Il informe qu'il est possible d'inclure une adresse de mécanicien side-car sur l'onglet « annuaire » qui a été ajouté.

Il rappelle qu'il est important de lui communiquer les modifications de coordonnées des régions les adresse E-mail sont nécessaire. Pour le contacter, son adresse est disponible sur le site.

Facebook est utile car il présente une grosse audience, il faudrait développer sur Instagram en corrélation.

7) Rassemblement Inter 2024 à Bas-en-Basset (42) du 13 au 18 août 2024

Nicolas Hernandez Président de la Région Auvergne, maitre d'œuvre pour cet évènement attire l'attention sur un éventuel problème avec la réactivation du Plan Vigipirate à l'occasion des Jeux Olympiques.

Il aura un rendez-vous le 26 avril avec les autorités compétentes pour confirmation du déroulement de notre Inter sans entrave.

L'accord de la Municipalité, des Pompiers est acquis, reste à convaincre la Gendarmerie. Des membres influents de la FFMC nous épauleront pour appuyer nos demandes et obtenir des décisions favorables.

Nicolas fait une présentation du site par projection et informe de la sécurisation du futur site, Accès au site et piscine clôturés et sécurisés.

Les sanitaires proches piscine présentent des dégradations. Réparation des WC possible par un adhérent d'auvergne plombier sauf pour les douches, les dégradations sont considérables.

Dans la grande salle, des douches communes, et au gymnase des douches et WC seront disponibles,

Test d'évacuation pour brancher des « Algéco » supplémentaires à faire ; cependant incertitude sur le coût de location de ces équipements en période olympique, Christian Chevalier suggère une réservation immédiate de la location quitte à résilier à l'avance si inutiles, ceci dans le doute que les équipements à demeure fonctionnent correctement.

Les raccordements en électricité seront limités en puissances par des disjoncteurs (6A) et réservés aux personnes médicalisées sur une zone du camping. Une zone camping-car est prévue.

Les structures comprendront une salle de 950m² pour accueillir les petits-déjeuners le matin, le repas du vendredi soir et le concert qui suivra.

La buvette sera ouverte jusqu'à 1H00 du matin selon autorisation, on y servira aussi hot-dog et frites. Des food-trucks seront présents.

L'inscription comme l'année dernière sera de 39 €, l'équilibre financier sera atteint dès 180 personnes participantes dans le cas où la location de sanitaires ne serait pas nécessaire.

Le programme est fixé selon :

Jeudi papy-mamy run

Vendredi repas soir

Vendredi et samedi visite château médiévale avec spectacle de volerie.

Dimanche : brocante, marché au village.

L'emplacement restera disponible jusqu'au lundi matin, moyennant des baptêmes de sidecar le dimanche.

Un camping municipal à très peu de distance est disponible.

De plus, il y a un gîte municipal au coût de 21,90 € par personne, il comprend 40 places.

8) Rassemblement Inter 2025 à Bonzée (55160)

Daniel Matera présente le cadeau commémoratif du 39ème Inter 2025 (40ème année) qui est un petit verre gravé du logo ASF – 40ème Anniversaire ainsi que l'affiche provisoire de l'évènement.

~ **UNE FÉDÉRATION POUR QUE VIVE LE SIDE-**
CAR ~

L'accueil se fera dès le 11 août au matin jusqu'au 17 août 2025.

Le site est situé sur la base de loisir du Col Vert à Bonzée 55160..

La buvette sera ouverte aux inscrits et aux visiteurs.

Un repas poulet frites sera fourni pour 13 €

Daniel négocie les insertions publicitaires pour le livret d'accueil

Il est prévu de la musique tous les soirs, nombreuses animations musicales prévues.

Alexandre Béguet expose le message de Jean-Luc Derouvois demandant une action envers les adhérents présents à l'Inter 2025 pour les 40 ans de l'Inter compte tenu de la trésorerie confortable de l'ASF. Il suggère une commission formée pour cela.

L'assemblée ne donne pas suite à l'idée d'une commission, mais on suggère que chacun recherche une idée de cadeau commémoratif. Daniel Matera propose un patch du logo ASF avec « 40 ans ». Il sera distribué à tous les adhérents ASF, même absents à l'Inter 2025.

Olivier Tauran conteste la fausse idée d'une richesse de l'ASF...des aléas peuvent réduire nos réserves, donc prudence.

9) Rassemblement 2026 en Basse-Normandie

Le président de la région Basse-Normandie Freddy Lelubez présente un projet en début d'élaboration dans le département 50, presqu'île du Cotentin.

La situation géographique est intéressante car n'étant plus visitée par l'ASF depuis 1986 à Cerisy-la-Forêt.

Sur 2 hectares de terrain, nous disposerions d'un gymnase + barnum, le site semble approprié.

Une salle pour les petits-déjeuners, et coop, disposant de sanitaires.

Espace camping-car

Il faudra voir les effectifs possibles pour assurer l'organisation, car cette belle région ne compte pas beaucoup d'adhérents ASF.

Petite précision : Concernant la Normandie, il existe bien deux associations : La « Région ASF Basse Normandie » qui couvre la Basse Normandie, et la « Région Normandie » qui couvre toute la Normandie dont c'était le but lors de sa création initiale (donc communément la Haute Normandie et la Basse Normandie), ce qui pourrait faciliter la mise en place de ce futur grand rassemblement en 2026.

10) Projet de Salon du Side-Car

La région Bourgogne suggère une commission « Salon » celle-ci aurait plus de poids auprès des professionnels exposants car manque d'enthousiasme des participants exposants, difficulté de contact et d'avoir des réponses des exposants suffisamment tôt, ces derniers désertent les salons avant l'heure de clôture si la fréquentation faiblit le dimanche après-midi ; ceci nécessitera une réglementation pour les prochains salons ASF.

L'assemblée décide de ne pas donner suite dans l'immédiat à cette option.

Par contre, il est suggéré de nommer au sein du Conseil d'Administration un responsable salon, interlocuteur unique avec les professionnels, partenaires et exposants et qui répondra aux questions utiles ; Patrice Vincent se propose d'assurer cette mission.

11) Salon Iniside 19 et 20 octobre 2024 Circuit du Mans

Patrice Vincent expose le projet organisé par INISIDE à l'occasion de ses 35 ans, en associant la région ASF Pays de la Loire, cette 8^{ème} édition engendrera une perte d'argent pour l'organisateur mais on considère qu'il est vital pour le monde du side-car et pour nos associations de pérenniser cet événement.

Hébergement possible au Camping du Houx (72), Concentration sur inscription,

Bar et restauration prévus et Concert le samedi soir.

Le Président de l'ASF et le Trésorier proposent une aide financière : les repas des bénévoles. seront pris en charge par l'ASF Nationale.

~ **UNE FÉDÉRATION POUR QUE VIVE LE SIDE-
CAR** ~

12) Salon de Lyon 2025

Un contact a été établi avec l'organisateur du salon concernant la mise place d'un éventuel village associatif side-car.

Inscription à effectuer dès maintenant, une surface d'environ 30m² étant nécessaire.

13) Valorisation du bénévolat

Proposée par Gérard Okulewicz cette option de quantifier l'activité de chacun des bénévoles permet de donner extérieurement une image précise du rôle de notre association, y compris aux autorités pour une certaine reconnaissance. Valoriser les heures de bénévolat en € n'étant pas dans un but financier mais montrer l'ampleur de l'activité de l'ASF, il s'agit d'une valeur virtuelle hors comptabilité représentant l'importance du bénévolat effectué globalement, mais pouvant figurer au bilan moral. Certaines associations proches ont déjà instauré cette valorisation (exemple : la FFMC) Des procédures et documents existent pour l'application.

L'assemblée étudie cette option et les avantages, une réflexion sera menée et une trame sera étudiée lors des prochaines réunions.

14) Assurance des évènements organisés par l'ASF et ses Régions

Bernard Coponat fait le point sur les 27 demandes d'assurance qu'il a octroyé en 2023, et mentionne qu'aucun incident n'a eu lieu, n'entraînant pas de demande de dédommagement à la MAIF.

6 demandes de couverture pour des assemblées générales régionales.

1 demande pour rassemblement hivernale

8 demandes pour couvrir l'organisation de RSCF ;

1 demande pour organisation d'une exposition

1 demande pour couvrir notre rassemblement Inter.

1 demande pour organisé des baptêmes en sidecar

8 demandes d'accréditation pour reportage lors de compétition sur circuit.

Petite controverse avec le rédacteur de SIDKAR qui aurait octroyé des accréditations pour couvrir des reportages sur des compétitions : celle-ci sont en fait, des lettres de mission et non des accréditations pour couvrir les évènements sportifs dans le but d'insérer dans notre magazine, les personnes intéressées étant couvertes par des assurances professionnelles personnelles.

15) Activité de la Coop :

Patrick Abad fait le point sur l'activité de la Coop en 2023

Les recettes se sont élevées à 3428 € et les dépenses à 1192 € dégageant un bénéfice de 2235 €, le stock restant étant valorisé à 4082 €

Des articles ont été gratuitement distribués pour le concours photo et une action promotionnelle lors du RSCF Oural en automne.

Un renouvellement du stock en 2024 devrait s'élever à environ 2400 €.

16) Sponsoring sportif : attribution d'aides à la compétition side-car.

L'ASF a été sollicitée par quatre équipages cette année ;

- le Team 556 sidecar Yoann Gilard/Laura Ecorchard FSBK

- le Team P'tit Bolide 85 Rémi Gledel/Marianne André RSCM

- le Team 122 : Steveens Palacoeur pilote et Yann Druel

- le Team 122 : Ophélie Palacoeur pilote et Nève Bergeon passagère

~ **UNE FÉDÉRATION POUR QUE VIVE LE SIDE-**
CAR ~

Etant donné qu'au jour de l'assemblée générale, les deux team 122 n'ont pas renouvelé leurs adhésions pour l'année 2024, malgré des rappels de cotisation, il a été décidé, que leur demande de sponsoring est rejetée car ils ne remplissent pas les conditions d'attributions. Ils en seront informés.

Par conséquent, le Team 556 et le Team P'tit Bolide se partageront la dotation de 1200 € habituellement prévue, soit un montant de 600 € pour chaque équipage.

Questions diverses

La Région Bourgogne sollicite un élargissement à la province voisine de Franche Comté suite à la participation d'adhérents de département limitrophes où il n'y a pas d'ASF régionale constituée.

La demande est approuvée, le Président de la région Bourgogne en informera ses adhérents.

Le Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Joël Morvan sollicite de l'Assemblée une subvention qui permettrait à sa région de rembourser des frais de déplacement à ceux de ses membres oeuvrant au Conseil d'Administration National, ainsi qu'investir dans de futures rassemblements. Les difficultés financières de sa région s'expliquant par le peu d'évènements organisés ces dernières années n'ayant apportés aucun bénéfice.

Le Président national et le Trésorier proposent un montant de 500 €, ceci étant soumis au vote de l'Assemblée selon le décompte ci-dessous :

- 3 abstentions
- 1 vote contre
- 40 votes pour

La subvention exceptionnelle de 500 € est donc accordée à la Région PACA.

A la question de la région Bourgogne : qu'en est-il de la Commission d'homologation ?

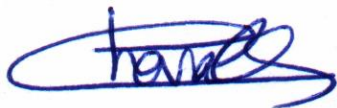
Il est répondu que celle-ci n'existe plus depuis longtemps et ne sera pas réactivée.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec la FFMC concernant les contrôles techniques moto, mais les textes étant déjà été établis par l'Etat il est bien difficile de faire évoluer cette loi en particulier envers les side-cars ».

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance ce jour le dimanche 10 mars 2024 à 12 H00.

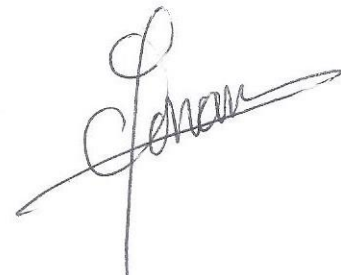
Le Président

Christian CHEVALIER



Le Secrétaire

Joël MORVAN



~ **UNE FÉDÉRATION POUR QUE VIVE LE SIDE-CAR** ~